

AB ENERGY FRANCE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 200.000 €
Siège Social : 14 rue du Passavent - 35770 VERN-SUR-SEICHE
Siret 813 789 856 00016 - RCS RENNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 6 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre,
Le 6 mars ,
À neuf heures,
Au siège social 14 rue du Passavent - 35770 VERN-SUR-SEICHE.

La société AB HOLDING S.p.A., Société Anonyme de droit Italien au capital de 6.000.000 €, sise via Caduti del Lavoro, 13 - 25034 ORZINUOVI (ITALIE), inscrite au registre du commerce et des sociétés de BRESCIA sous le numéro 0224390984, Associée Unique propriétaire de la totalité des 2.000 parts sociales de 100 € de valeur nominale composant le capital social de la société AB ENERGY FRANCE S.a.r.l., représentée par Monsieur Angelo BARONCHELLI.

A pris les décisions suivantes :

- Démission de Monsieur Vincenzo LOSITO BELLAVIGNA en tant que co-gérant
- Quitus et décharge de responsabilité au co-gérant sortant
- Nomination d'un nouveau co-gérant minoritaire
- Délégation de pouvoir en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique prend acte du fait que, en date du 20 décembre 2023, Monsieur Vincenzo LOSITO BELLAVIGNA a démissionné de ses fonctions de co-gérant de la Société avec effet immédiat.

DEUXIÈME DÉCISION

A compter de la date d'effet de sa démission, l'Associé Unique donne quitus à Monsieur Vincenzo LOSITO BELLAVIGNA pour tous les actes accomplis ou non en tant que co-gérant de la Société.

L'Associé Unique entend décharger Monsieur Vincenzo LOSITO BELLAVIGNA de toute responsabilité pour les décisions prises et les initiatives adoptées, y compris pour celles qui n'auraient pas été adoptées au sein des organes sociaux de la Société, pour toute la période pendant laquelle il a été co-gérant de la Société.

L'Associé Unique reconnaît que Monsieur Vincenzo LOSITO BELLAVIGNA a toujours agi en parfaite coordination avec la Direction Générale du Groupe AB.

Par conséquent, l'Associé Unique s'engage à préserver Monsieur Vincenzo LOSITO BELLAVIGNA de toute responsabilité et à l'indemniser de tout dommage, coût, frais, perte, charge ou conséquence préjudiciable qui pourrait survenir de quelque manière que ce soit en relation avec les décisions prises/non prises susmentionnées, ainsi que de toute réclamation, avancée par qui que ce soit et notamment, à titre d'exemple, les sociétés du groupe AB, les actionnaires, les partenaires, les employés, les fournisseurs et créanciers des différentes sociétés du groupe AB, ainsi que les autorités financières ou autres autorités publiques ou, en tout état de cause, tout tiers.

TROISIÈME DÉCISION

En conséquence de la démission constatée dans la première résolution, l'Associé Unique décide de nommer en remplacement à compter de ce jour°:

Madame Alice D'Aloia, née le 5 septembre 1977 à SERIATE (BG), de nationalité Italienne, demeurant à Bergamo (Italie), Via Palma il Vecchio n. 7 .

Le présent mandat est conféré à Madame Alice D'Aloia pour une durée de trois exercices et prendra fin une fois que les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2026 auront été approuvés.

En sa qualité de co-gérant non-associé, Mme D'Aloia dirigera et administrera la Société. A cet effet, elle sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par les dispositions légales ou les statuts à l'Associé Unique. Elle représentera la Société à l'égard des tiers.

Madame D'Aloia déclare accepter le mandat de co-gérant qui lui est confié en précisant qu'elle n'est frappée d'aucune incompatibilité susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

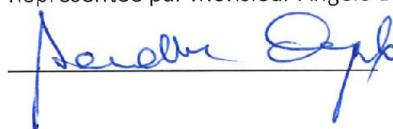
Le mandat de co-gérant sera exercé sans rémunération, mais Madame D'Aloia aura droit, sur justificatif, au remboursement de ses frais professionnels.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs aux co-gérants ou à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités modificatives au registre du commerce et des sociétés qu'il appartiendra relatives aux décisions ci-avant adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et la gérance et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

La société AB HOLDING S.P.A.
Associée unique
Représentée par Monsieur Angelo BARONCHELLI



Madame Alice D'Aloia
Co-gérant non associé

